

NOTE EXPLICATIVE

L'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont adopté au cours des années un certain nombre de résolutions qui sont particulièrement pertinentes pour le travail du HCR. Cette compilation contient une sélection complète des dispositions concernant le HCR (y compris concernant son mandat), les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR. Le document inclut les résolutions de l'Assemblée générale et celles du Conseil économique et social depuis 1946 jusqu'à décembre 2010.¹

La compilation est divisée en 66 chapitres, organisés alphabétiquement, dont la plupart sont ensuite divisés en sections et sous-sections.² Pour faciliter la recherche, des renvois systématiques ont été faits entre les chapitres, sections et sous-sections. La table des matières constitue un index du document et indique les renvois en italique, le titre du chapitre étant souligné.

Chaque chapitre, section ou sous-section contient une introduction qui résume brièvement les dispositions reproduites, et un tableau qui contient les dispositions pertinentes. Les résolutions ont été reproduites par paragraphes, les résolutions de l'Assemblée générale précédant celles du Conseil économique et social. La colonne de gauche du tableau indique le numéro de la résolution, le numéro du paragraphe et la date d'adoption de la résolution. Tant des paragraphes du préambule que du dispositif des résolutions ont été reproduits dans cette compilation. Les paragraphes du préambule sont indiqués par la lettre « P », et les paragraphes du dispositif sont indiqués par la lettre « D », et le numéro du paragraphe est également indiqué dans la colonne de gauche. Quand plusieurs dispositions d'une même résolution sont pertinentes pour un sujet particulier, elles ont été reproduites sur une même ligne du tableau. Lorsque plusieurs dispositions sont identiques, la première entrée est entièrement reproduite et il est fait référence aux autres dispositions dans la colonne de gauche.

Dans la majorité des cas, le texte complet du paragraphe est reproduit dans la colonne de droite du tableau. Cependant, quand il a été considéré que c'était plus utile, seul le sujet général de la disposition a été inclus. Dans ces cas, un exemple de texte a souvent été reproduit, pour illustrer le type de langage utilisé.

Un des chapitres de la compilation concerne les problèmes régionaux et cherche à offrir un compte-rendu des résolutions qui concernent une région particulière. De plus, à la fin de la compilation, se trouve une liste des résolutions spécifiques à un pays pour faciliter la recherche de documents concernant un pays particulier.

**Section de la politique de protection et
des conseils juridiques
Division de la protection internationale
HCR Genève, décembre 2011**

¹ Les résolutions jusqu'à la 65^{ème} session de l'Assemblée générale et jusqu'à la session de 2010 du Conseil économique et social sont incluses.

² Les sections ou sous-sections intitulées "Général" sont toujours les premières